

Département du Loiret – Arrondissement d’Orléans – Canton de Sully sur Loire
COMMUNE DE GERMIGNY DES PRES
Compte rendu de la séance du conseil municipal du 16 novembre 2018

Fiche de présence :

Nom prénom	Présent	Nom prénom	Présent	Nom prénom	Présent
BERTHON Patrick	X	GUYONNET Jean Pierre	19h24	THION Denis	X
BOULLIER Jean Pierre	X	HEMELSDAEL Philippe	X	THUILLIER Philippe	X
CHEVALLIER Philippe	X	MAGNIN Chrystèle	AE	VOISE Yannick	X
DUBUC Gérard	X	PERONNET Mireille	X		
GESSAT Gilbert	X	SCHEEPERS Annick	AE		

Secrétaires de séance : *Gilbert GESSAT, Patrick BERTHON*

ORDRE DU JOUR

1. Désignation de 2 secrétaires de séance :
2. Validation compte-rendu du Conseil Municipal du 29 août 2018
3. Réunions extérieures
 - Communauté de Communes Val de Sully
 - i. Conseil communautaire du 4 septembre
 - précise que l’aire d’accueil est fermée jusqu’au 31 décembre pour des raisons d’insalubrité et souligne que l’audit permettra d’estimer les travaux à faire de façon à remettre aux normes tous les équipements installés sur cette aire et d’avoir un mode d’exploitation différent avec un prestataire.
 - Vote des tarifs centre aquatique et taxe de séjour. L’indexation des tarifs intervient chaque année ainsi que la mise en application de la nouvelle grille tarifaire.
 - Attribution de subventions à différents organismes : CLIC Val d’Or (8 000€) et PASEJ (Point Accueil Santé Ecoute Jeunesse) pour 5 000€.
 - ii. Conseil communautaire du 2 octobre
 - Délibération de principe pour que les participations du SDIS et de la Fourrière animale, actuellement supportées par la commune, soient prises en charge par la Communauté de Communes (avec impact sur les attributions de compensation des communes). Les modifications statutaires interviendront au 1^{er} janvier 2019 (délib 2018-30)
 - Passation d’une convention avec Loiret numérique pour la Gestion de la Relation Citoyen (GRC) dont l’objectif est la mise en place d’un ou plusieurs télé-services de l’administration (fiscalité, transport, aide sociale, ...). Ces télé-services permettent aux usagers d’accomplir leurs démarches administratives auprès des autorités administratives en ligne et aux agents de celles-ci d’en assurer le traitement et le suivi.
 - Rapports activité SICTOM, SYCTOM et CLECT ont été présentés. La commune doit délibérer pour valider le rapport de la CLECT (délib 2018-29) suite aux transferts de compétences de 2018. Pour Germigny, la cotisation au SMBB (Syndicat de la Bonnée) sera prise en compte par la CCVdS (soit 2 967€ qui seront retirés de l’attribution de compensation)

iii. Conseil communautaire du 6 novembre :

- Présentation du service des bibliothèques qui a été élargi aux communes de l'ex-communauté de communes du Sullias. Pour les Germignons, la plus proche se situe à St Benoit sur Loire.
 - Attribution des fonds de concours : les dossiers pour Germigny (logement communal et aménagement de sécurité) seront présentés en 2019.
 - Adhésion au GIP RECIA pour la mise en œuvre du RGPD (Règlement général des données personnelles des administrés) à la communauté de communes.
 - Amélioration de l'habitat : Monsieur Voise explique qu'une enquête a été lancée sur la Communauté de Communes dont une soixantaine de logements sur la commune). Cette enquête a pour but de cibler les foyers dont les maisons sont mal isolées ou peu accessible (pour le maintien à domicile). 13 personnes ont répondu. Cette enquête s'adresse aux propriétaires occupants et aux bailleurs.. Les travaux peuvent être subventionnés par la communauté de communes en fonction des revenus des propriétaires.
-
- Syndicat des eaux : Monsieur Thion prévoit une réunion prochainement. Il informe que le réseau des Brosses a été nettoyé. Des tests à la fumée et passage de caméras dans les réseaux ont été réalisés. Il n'a pas été détecté de dégâts importants. Au niveau de la facturation, mise en place du prélèvement au 1^{er} janvier 2019. Une réunion du schéma départemental à la Communauté de communes a permis de restituer des données statistiques du réseau d'eau.
 - Syndicat Scolaire :
 - i. Appel à projet « écoles numériques et innovantes ». Une circulaire a été reçue pour les projets de numérisation des écoles en milieu rural. Germigny a déposé un projet pour l'acquisition de tablettes. Les membres du Siris ont pris un accord de principe le 14/11 si l'état participe à hauteur de 50%.
 - ii. Rentrée 2018-2019 : 95 maternelles, 177 primaires (134 enfants à St Martin d'Abbat et 43 à Germigny).
 - iii. Madame Peronnet informe de la mise en place du TIPI pour le paiement et de la suppression des régies à partir du 1^{er} janvier 2019. Le 15 décembre prochain, le personnel de la commune de St Martin, du Siris et du SEA sont conviés pour les fêtes de fin d'année.
 - SMBB : Monsieur Boullier informe que le bureau d'étude a présenté le résultat de la phase de bilan et de la phase de diagnostic réalisées sur le bassin de la Bonnée. L'étude est prévue sur 5 ans. Les travaux d'entretien pour le broyage des chemins, fossés et l'égavage au lamier annuel sera fait par l'entreprise STN pour 8328.00 € TTC (les entrées de pont seront signalées à l'entreprise). Un panneau d'information de la Bonnée sera implanté au pont kaka. La pollution sur la Bonnée: des analyses sont faites et une enquête est en cours.
 - SICTOM : Monsieur Gessat informe qu'il a assisté dernièrement à une réunion du SICTOM qui a été annulée à cause des perturbations créées par la présence des membres de l'ADUS. Le Président du Sictom a demandé audience au préfet, la Communauté de Communes fait un courrier de soutien des délégués au préfet afin que les réunions puissent désormais se tenir dans le calme.
 - Gendarmerie : Monsieur Gessat a participé à une réunion et présente le bilan de l'année passée. On remarque moins de violences et une hausse d'accidents dus aux stupéfiants. Un nouveau commandant est arrivé le 18 avril et l'adjudant Foucault est parti courant octobre.

- PETR : Monsieur Berthon présente l'avancement du programme européen et des fonds distribués aux collectivités sous forme de subventions (ex : kiosque sur la place de Loire à Châteauneuf/ Loire). L'élaboration des 3 Scot est en phase de PADD. Le Petr met en place des contrats de ruralité (aménagement cœur de village), des aides auprès d'artisans et commerçants. Le contrat de santé a été signé 19 septembre dernier, une enquête est mise en place pour recenser les besoins.
- Scot : Monsieur Voise explique que le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne débute l'élaboration du DOO (Document d'Orientation et d'Objectifs) qui constitue le règlement du SCoT. Ce dernier définira notamment les règles qui s'appliqueront demain aux documents d'urbanisme (PLU, PLUi, Cartes communales...). Pour mener à bien la réalisation de ce document, le PETR a organisé un séminaire sous forme d'ateliers.
- Madame Peronnet donne quelques informations sur le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires), document de référence par lequel la Région fixe des objectifs à moyen et long termes : mise en commun des 3 Scot en cohérence avec les aggro, requalification des sols notamment des friches. Conclusion : fort potentiel en photovoltaïque sur les carrières.
- Commission tourisme Communautaire : Madame Peronnet nous fait le point sur la commission tourisme et les fiches actions. On note une reprise des fréquentations (48% à Germigny) à l'office de tourisme, des bénéfices de la boutique. Débat sur les services aux cyclistes, projet marque Sologne...
- Commission jeunesse Communautaire : Madame Peronnet informe de la hausse des demandes de prise en charge des enfants le mercredi. Pour y faire face, des critères d'attribution ont été identifiés (les enfants scolarisés dans sur le territoire de la communauté de communes val de Sully sont prioritaires). La restauration Locale est mise en place dans les ALSH.
- Madame Peronnet informe de l'entretien des communes dans l'opération zéro pesticide. La priorité s'oriente vers les massifs moins consommateurs d'eau, plus de paillage, plus de parc que de fleurissement. Les discussions sont axées avant tout sur les déchets qui fleurissent le long des routes plutôt que sur les herbes folles.

4. Projets en cours :

- Aménagements de sécurité : une réception partielle des travaux a eu lieu (pour information, le béton désactivé sera finalisé au printemps 2019 en raison de l'installation du mat au Grand Clair). Les membres ont émis une réserve sur l'aspect du plateau de la route de St Martin qui devait être d'une teinte plus claire. Des travaux en moins value (délibération 2018- 31) ont été notifiés. Une réunion est prévue pour projeter les tranches 2 et 3 de l'opération.
- Internet Haut Débit radio : L'objectif est de grouper l'enfouissement de la ligne haute tension au grand clair et l'installation du mat (les travaux ont démarré le 5 novembre dernier). Une déclaration d'urbanisme est en cours. Pour information, les frais d'installation seront de 150-180€ (les usagers peuvent cependant réaliser eux-mêmes l'installation) l'accès au service sera de 59 € et l'abonnement de 29.99 €.
- Logement communal : les travaux d'isolation des murs, du plafond ainsi que la pose des menuiseries sont terminés. Les cloisons sont posées et la dalle a été coulée. Les travaux devraient se finaliser pour la fin de l'année. Les diagnostics pour la mise en location seront à envisager par la suite et le tarif à délibérer.
- Vidéo-protection : une réunion de réception des travaux sera programmée prochainement.

- Signalisation locale : Les panneaux ont été réceptionnés et seront installés prochainement.
- Achat du restaurant chez TOF : une proposition a été faite auprès de l'agence immobilière mais rejetée par la suite car le bâtiment n'est plus en vente.

5. PLU:

- Les dossiers ont été déposés en septembre dernier à la préfecture. Messieurs Berthon et Voise présenteront le dossier le 26 novembre prochain à la CDPENAF (Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers).

6. Divers:

- Délibération pour l'investissement 2019 (25% du budget 2018) délib 2018-32.
- Indemnité de conseil trésorier : Les membres décident d'octroyer au trésorier son indemnité à hauteur de 50%
- Fouilles oratoire : le CEM et l'université de Louvain souhaiteraient réaliser de nouvelles fouilles dans les jardins de l'oratoire sur 3 semaines fin juin/début juillet 2019 (jardin le long du mur nord, absidiole nord). Ils sont à la recherche d'un hébergement gratuit, le conseil propose le presbytère.
- Monsieur Croibier, trésorier, est venu présenter les résultats de la commune. La situation est correcte mais la vigilance est de rigueur pour faire face aux dépenses qui, en raison de l'inflation, augmenteront mécaniquement au fil du temps.
- Commission travaux prévue le 14 décembre à 17h pour un état des lieux de la voirie, l'entretien et la gestion de l'éclairage.
- Monsieur le Maire présente l'application « panneau pocket » à télécharger sur un Smartphone, application qui permet d'avoir les informations communales par simples notifications. Cout communal : 190 €/ an. Mireille Peronnet souligne le travail supplémentaire pour les agents du secrétariat. A réfléchir pour une prochaine réunion.
- Enquête publique pour création d'une unité de méthanisation et épandage sur certaines parcelles de la commune (parcelles au grand clair, avant le pont Roland et entre la Grapinière et la Prieuré). L'enquête est consultable du 10 décembre au 10 janvier. Le conseil municipal se prononcera à la prochaine réunion.
- Sécurité rte du Moulin : le retour d'enquête du radar pédagogique montre que la vitesse n'est pas excessive et le nombre de véhicules y circulant peu élevé. La dangerosité se situe plutôt au niveau du carrefour entre la rue du Moulin et la Départementale.
- Exercice Inondation de la Loire a eu lieu du 12 au 15 novembre 2018 pour permettre d'activer le PCS (plan Communal de Sauvegarde).
- Le week end du 11 novembre : La municipalité et les associations concernées sont ravis de la manifestation. Un apéritif sera proposé aux bénévoles le 17 décembre pour les remercier.
- Installation des guirlandes de Noël à l'école : Messieurs Thion et Voise s'en chargeront. Monsieur Thion demande si nous avons besoin de sapins.
- Monsieur Hemelsdael informe le maire des dégradations sur les miradors appartenant à la société de chasse communale.
- Monsieur Boullier signale que selon les pompiers le panneau de la réserve incendie à Guinand ne serait pas bien placé. A reboucler avec les pompiers pour savoir quel serait l'emplacement souhaité.
- Monsieur Hemelsdael demande un état des lieux des poteaux électriques et téléphones de la commune.

La séance est levée à 20 h 47